

FORMATEUR

Le formateur est un expert dans son domaine d'intervention. Il se tient informé des évolutions normatives et réglementaires et des évolutions du métier. Il forme au montage et démontage d'un échafaudage en suivant la notice du constructeur ou un plan et dans le respect des règles de sécurité et de prévention. Il forme également à la réception et à la vérification conformément à la réglementation. Il mesure la connaissance des salariés de l'entreprise et accompagne leurs montées en compétence.



▼ PROFIL REQUIS

- Expérience significative dans son domaine d'intervention
- Etre à l'écoute, savoir transmettre les différents types de matériels du marché
- Maîtrise les règles de l'art et réglementation

Formations obligatoires à l'exercice du métier :

- A suivi une formation formateur
- A suivi une formation montage et démontage d'un échafaudage R408/R457
- A suivi une formation réception vérification